ARREST DE LA COVR DE PARLEMENT,

SVR LA PROPOSITION FAITE PAR Monseigneur le Prince de CONTY, pour l'éloignement du Cardinal MAZARIN.

Du 27. Mars 1649.

A PARIS,
Par les Imprimeurs & Libraires ordinaires du Roy.

M. DC. XLIX.
Auec Priuilege de sa Majesté.

RBC/NcU

DE PARLEMENT

DE LA COUR

DE

EXTRAICT
DES REGISTRES
DE PARLEMENT.

CE IOVR la Cour toutes les Chambres assemblées, le sieur Prince de Conty a dit, que par la Declaration qu'il fit à la Cour le 20. de ce mois tant pour luy que pour les autres Generaux, ils abandonnoient toutes leurs iustes pretentions pour insister à l'esloignement du Cardinal Mazarin, seul cause de la continuation de la guerre, & de tous les autres maux de la France; Que les instances que leurs Deputez en ont fait à la Conference, ont esté iusques icy sans succez, mais qu'ils l'esperoient tout entier, si par vn Arrest, la Cour faisoit cognoistre que outre les antiennes raisons de l'esloignement, il y a encore celle d'assoupir le feu qui pour son seul suiet, est maintenant dans toutes les Prouinces & les principales Villes de ce Royaume; Et prioit la Cour d'en deliberer: Et sur ce la matiere mise en deliberation; LADITE COVR a arresté qu'il sera fait registre de ladite proposition, autant duquel sera enuoyé aux Deputez d'icelle Cour estans à Ruel, lesquels insisteront à ladite proposition du 20. de ce mois pour l'esloigne-

944.03
M475m
No. 258
824204

ment dudit Cardinal Mazarin, FAIT en Parlement le vingt-septiéme Mars mil six cens quarente-neuf.

Signé, DV TILLET.

Collationné à l'original par moy Conseiller Secretaires du Roy & de ses Finances.